

la corruption, qui en est la conséquence, ne devait donc point lui être réservée ; Dieu n'avait point à briser ce vase mystérieux pour en chasser le mal, et voilà pourquoi il a eu hâte d'arracher aux ravages la mort de ce corps sans souillure. C'était juste ; qui n'est pas coupable ne doit pas être puni.

Et puis, comment tenir séparé de l'âme le corps qui avait été le coopérateur de ses œuvres ?

Le sang circulant dans ses veines n'avait-il pas formé la chair du Dieu fait homme ?

Les bras ne l'avait-il pas bercé et conduit aux jours de son enfance ?

Les lèvres ne lui avaient-elles pas souri et donné les plus chastes baisers ?

Les yeux ne l'avaient-ils point contemplé avec amour et n'avaient-ils point pleuré toutes ses douleurs ?

En un mot, le corps n'avait-il pas été l'agent actif et honoré des grands mystères accomplis en la vierge Marie ?

LES RETRAITES PASTORALES



ES retraites pastorales du diocèse vont avoir lieu bientôt ; la première commencera le 11 du courant ; et la seconde, le 25.

Dieu exige de son ministre la sainteté de vie ; les fidèles la réclament de l'homme de Dieu chargé de les sanctifier ; et le monde lui-même, est, à cet égard, d'une sévérité qui va parfois jusqu'à l'injustice. « Le prêtre, a écrit Joseph de Maistre, est continuellement confronté à son caractère idéal et par conséquent jugé sans miséricorde. »

Or c'est dans la retraite que se renouvelle la sainteté du prêtre.

C'est donc une grande semaine pour un diocèse que celle de la Retraite ecclésiastique. Pareil au laboureur qui laisse pour un instant son sillon inachevé, le pasteur, à l'appel de son Evêque, abandonne, lui aussi, sa paroisse. La maison vers laquelle il se dirige est admirablement choisie comme cadre des pieux exercices auxquels il va se livrer. Le Grand Séminaire ! quels souvenirs n'éveille-t-il pas dans l'âme du curé de paroisse. C'est